

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

ABONNEMENT.  
Pour l'année..... 12s-6d.  
six mois..... 6s-3d.  
(payable d'avance.)  
non compris les frais de  
l'oste.  
Pour ceux qui ne se con-  
formeront pas à cette con-  
dition l'abonnement sera  
de 15s. payable par se-  
mestre. Ceux qui veulent  
discontinuer sont obligés  
d'en donner avis un mois  
avant la fin du semestre,  
et de payer ce qu'ils doi-  
vent.

A Montreal, on s'abonne  
chez E. R. Fabre, ecr.  
3, rue St. Vincent.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET  
DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Redacteur, } Propriétaires.  
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-des-  
sus..... 2s-6d.  
Dix lignes et au-des-  
sus..... 3s-4d.  
Chaque insertion subsé-  
quente, le quart du prix.  
Au-dessus de dix lignes  
4d. la ligne.  
Les annonces non  
accompagnées d'ordre se-  
ront publiées jusqu'à avis  
contraire.  
Les lettres, correspon-  
dances, etc., doivent être  
adressées, franc de port,  
à STANISLAS DRAPEAU et  
CIE., Rue Ste. Famille,  
côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 22 Mai, 1848.

{ BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry No. 14.

## PENSÉES

### Sur le Christianisme.

#### MORALE.

PAR M. DROZ.

XIV.—Le déiste qui s'instruit des véri-  
tés chrétiennes entre dans un ordre d'idées  
nouveau pour lui, avec lequel il faut que  
son esprit ait le temps de se familiariser.  
Cependant, s'il cherche sincèrement la vé-  
rité, il tarde peu à reconnaître combien est  
mensonger ce reproche, que le christia-  
nisme a besoin d'étouffer la raison. Une  
autre erreur est peut-être plus répandue.  
Beaucoup de gens craignent de s'éclaircir :  
la religion semble être pour eux un fantôme  
des importunes ou les effraye ; ils la re-  
poussent, disent-ils, parce qu'elle est triste.

Comment la religion du Christ aurait-elle  
changé ? Quand les apôtres se présentèrent  
aux nations, ils annoncèrent qu'ils appor-  
taient la BONNE NOUVELLE. Le pauvre fut  
relevé par l'espérance, l'esclave sentit se  
détendre ses liens ; et cette religion du  
pauvre était aussi la religion du riche,  
qu'elle instruisait à jouir des richesses. Le  
mot de "charité" fut adopté pour exprimer  
le nouvel amour qui devait unir les  
hommes.

Les premiers siècles de l'ère chrétienne  
furent marqués, il est vrai, par de grandes  
calamités. L'idolâtrie se souleva contre  
le Christ, l'erreur combattit la vérité, et  
le sang des martyrs coula dans les cirques  
et sur les échafauds. Les barbares inon-  
dèrent l'Europe ; beaucoup d'hommes s'en-  
fermèrent dans les déserts et peuplèrent des so-  
litudes. La tristesse qui couvrit le monde  
n'était point enfantée par la religion ; celle-  
ci répandait la sérénité sur le front des  
martyrs ; elle adoucissait les mœurs des bar-  
bares et domptait les vainqueurs ; elle faisait  
trouver aux anachorètes la paix dans les  
privations et l'exil... Maintenant les calami-  
tés ne sont plus que des souvenirs, et la  
religion reste aux peuples qu'elle a civilisés ;  
combien ne devrait-elle pas embellir l'exis-  
tence que jadis elle rendait supportable !

Avant le Christ, les hommes avaient su  
peindre la puissance de Dieu. Aucune  
image ne surpassa en sublimité le "Fiat  
lux" de Moïse. Homère nous donne une  
idée de la puissance du maître des dieux,  
lorsqu'il dit que Jupiter, en frônant le  
sourcil, fait trembler l'Olympe. Le Chris-  
tianisme seul a su peindre la bonté de Dieu.  
La prière que nous avons apprise du Sau-  
veur commença par ces mots : "Notre  
Père !"

En ouvrant l'Évangile, je puis tomber  
sur ce passage : "Venez à moi, vous qui  
souffrez, et vous serez consolés."

Celui qui s'annonce ainsi, tantôt nous  
parle de la joie causée dans le Ciel par le  
repentir d'un pécheur, joie plus vive que  
celle dont la persévérance des justes est  
la source ; tantôt il nous fait entendre la  
parabole de l'enfant prodigue, ou celle du  
maître assez généreux pour donner aux  
ouvriers venus à la dernière heure le même  
salaire qu'à ceux dont le travail a commen-  
cé avec le jour. Souvent, ce n'est pas  
avec des paraboles, c'est par des faits réels  
que le Christ éclaire notre raison, atten-  
drit notre cœur. Les Juifs conduisent de-  
vant lui un femme adultère qu'ils veulent  
lapider ; il trace sur le sable ces mots :  
"Que celui d'entre vous qui est sans péché  
lui jette la première pierre." Tous se tai-  
sirent ; et, successivement, se retirèrent con-  
fus. Resté seul avec cette femme, Jésus  
lui dit : "Allez, et ne péchez plus."  
Quelle justesse dans les paroles qu'il adres-  
se aux accusateurs ! quelle justesse et  
quelle douceur dans celles qu'il dit à l'ac-  
cusée !

En échange de ses bienfaits le Dieu de  
l'Évangile demande notre amour. "Aimez  
et faites ce que vous voudrez, dit saint  
Augustin". Belles paroles, qui nous invi-  
tent à remplir nos devoirs par un motif  
plein de charme ; car, si l'on aime avec  
ardeur, on se plaît à suivre toutes les vo-  
lontés, tous les desirs de l'objet aimé. Telle  
est cependant notre faiblesse, que souvent  
il nous arrive d'oublier les commandements  
du Dieu que nous aimons, ou, sans les ou-  
blier, de leur être malgré nous infidèles.  
Eh bien ! c'est encore l'amour qui peut  
nous faire trouver grâce. Le Sauveur a  
dit d'une pécheresse amenée à ses pieds  
par un tendre et profond repentir : "Beau-  
coup de péchés lui sont remis parce qu'elle  
a beaucoup aimé."

Lorsque je lis tant d'assurances miséri-  
cordieuses, loin de penser que la religion  
soit triste, je crains, je l'avouerai, que,  
prompt à nous former de tranquillisantes  
illusions nous n'embrassions pas l'ensem-  
ble de la doctrine de vie, je crains que l'im-  
mense bonté ne nous fasse oublier l'im-  
muable justice ; et que disant : le pardon  
sera toujours prêt, nous ne commettons le  
crime d'abuser de la bonté d'un père pour  
le négliger et l'offenser.

XV.—Il faut, à notre honte, dévoiler  
le motif qui nous fait accuser la religion  
d'être triste. Née de la bonté céleste,  
elle est douce, affectueuse, consolante ;

elle nous offre le calme en échange du  
trouble, un bonheur pur au lieu de plaisirs  
mêlés d'amertume et féconds en regrets.  
Ce n'est pas assez pour nous ; ce n'est  
pas ce que nous lui demanderions. Avouons-  
le, nous voudrions qu'elle nous laissât jouir  
de tout ce qui nous séduit, et que son in-  
dulgence prit soin de dégager nos plaisirs  
du trouble qui les accompagne et les suit ;  
nous voudrions qu'elle vint nous bercer et  
nous endormir dans le vice.

En vérité, c'est trop de dérision. Le  
Christianisme peut tout offrir au pécheur,  
excepté de lâches complaisances. Vous  
avez péché, pleurez ; vous êtes subjugué  
par vos habitudes d'égoïsme, d'orgueil,  
d'emportement, rompez ce joug impur.  
Mais est-ce donc à la religion que vous de-  
vez vous en prendre d'avoir un joug à bri-  
ser ?

La religion ! nous ne la connaissons que  
par son amour et ses bienfaits. C'est  
l'oubli dans lequel nous l'avons laissée qui  
nous a fait errer sans guide, et tomber  
dans une situation déplorable. Mais si  
nous le voulons, elle est encore là pour  
nous soutenir et nous consoler, pour nous  
réconcilier avec nous mêmes. Ce sont  
nos erreurs et nos fautes, nos passions et  
nos vices qui nous ont abattus ; la religion  
peut et veut nous relever. Ainsi, la cause  
de tristesse vient de nous, est en nous ; et  
quand on dit que la religion est triste, on  
lui impute ce qu'il faut attribuer à nous-  
mêmes, à nous seuls.

XVI.—J'ai vu dans ma jeunesse les  
promenades solitaires, je cherchais les si-  
tes riants ; ils plaisaient à mes yeux, à  
mon imagination, à mon cœur ; ils étaient en  
harmonie avec mes idées sereines et douces.  
Alors, si j'apercevais une croix sur le haut  
d'une colline, ou sur le bord du sentier par  
lequel j'allais passer, je détournais mes re-  
gards ; pourquoi, disais-je, attrister par  
la vue d'un instrument de supplice ces  
lieux que le Créateur s'est plu à rendre si  
beaux !... Un sentiment de répulsion m'agitait.

(A continuer.)

Littérature.

## L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.

UNE VISITE AU SOUTERRAIN.

Michaël, resté seul dans le souterrain,  
avait d'abord exhalé son désespoir en im-

précations et en blasphèmes. L'excès de sa fureur se calma enfin par l'inutilité de ses transports ; il songea à s'affranchir, par une mort prompte, des tortures de l'isolement et la faim, contre lesquelles il allait avoir à lutter ; mais pour le suicide, il faut une sorte d'énergie dont l'usurier se trouvait incapable. Toutes ses facultés avaient été desséchées par la soif de l'or. Cette passion absorbait n'importe son âme, et à tel point qu'il n'eût peut-être pas accepté la liberté et la vie au prix d'une faible part des richesses qu'il ne possédait plus. Certes un homme de ce caractère eût été une médiocre ressource dans les entreprises hardies au milieu desquelles il avait jusque-là vécu, dont il s'était fait l'agent principal, et que souvent il avait conduites avec un rare succès. Mais le désir effréné de la possession lui tenait lieu de prudence, d'adresse et de courage. Rien ne l'arrêtait alors qu'il entrevoyait un gain. De crainte de compromettre le salaire, il jouait sa vie, ne reculait devant aucun obstacle pour le mériter, devenait un autre personnage, savait agir, parler, se cacher, se taire et frapper à propos. Quelquefois son ineptie même le secondait ; car elle entraînait la nullité de conscience, qualité si précieuse lorsqu'il s'agit de commettre ou de favoriser un crime. Mais, sans le mobile du lucre, Michaël apparaissait dans toute sa pusillanimité primitive. Il pleurait, il hurlait, il avait peur dans les ténèbres et s'effrayait d'avantage au son de sa propre voix. Ce n'est pas que les spectres de ses victimes s'offrissent à son imagination, ou que les remords s'éveillent au plus secret de son âme. Si l'âme de cet homme eût été accessible au remords, si son imagination eût admis la possibilité d'un monde surhumain, la crainte l'eût rendu incapable du mal. En parlant à Langeau de regrets, de souffrances, il n'avait fait que mentir et réciter des mots qui étaient venus autrefois, par hasard, frapper ses oreilles ou ses yeux, au théâtre ou dans les courts instants de ses rares lectures. Michaël ne croyait qu'à l'avarice, il ne comprenait que l'argent ; hors de cette idée, il ne restait de lui qu'un idiot.

Tout à coup un bruit faible, mais qui semblait augmenter graduellement en s'approchant, se fit entendre au-dessus de lui. Il écouta, tremblant que Langeau ne revînt pour le tuer, ou tout au moins pour le dépouiller, et bien que l'avarice ne possédât, en cet instant, que l'habit sordide qui le couvrait, la dernière supposition lui semblait instinctivement la plus cruelle. Le bruit devint plus distinct ; il reconnut des pas. On heurta violemment à la porte par laquelle avait disparu Langeau. Michaël n'osa répondre. Les coups redoublèrent ; la porte céda : un homme que l'usurier ne connaissait pas s'offrit à ses regards. Cet homme était Eugène, l'ami d'Arnold. Il entra résolument dans le caveau, leva, puis abaissa une lumière qu'il tenait à la main, considéra avec surprise dix ou douze petits tonneaux rangés le long des murs, et aperçut enfin Michaël qui, tapi dans un angle, se tenait immobile.

— Qui êtes vous, — lui dit le jeune homme, — et que faites-vous ici ?

L'usurier regarda attentivement Eugène, et d'après la tournure dégagée et la phy-

sionomie ouverte de celui-ci, se persuadant qu'il n'avait pas affaire à un malfaiteur, se hasarda à répondre sur un ton nasillard et pleureur qu'il s'imaginait très-propre à lui concilier la pitié.

— Hélas ! monsieur, je suis un honnête négociant ruiné, que ses ennemis ont enfermé dans cette tombe, tandis qu'ils dévorent là-haut ma fortune, c'est-à-dire mes économies ; car j'étais pauvre, monsieur ; j'y ai essayé plusieurs pertes très-considérables ; mais vous allez me faire rendre justice ; il est facile de voir, à votre air, que vous appartenez à la police....

A ce mot, Eugène interrompit Michaël par un geste d'indignation involontaire. L'usurier se méprit sur la cause qui avait provoqué chez le jeune homme ce mouvement d'impatience ; il crut voir un assassin, et poussa un profond soupir ; il cacha sa tête dans sa main gauche pour se soustraire aussi longtemps que possible, à la vue de son propre supplice, et ramassa de la droite, à tout hasard, l'arme abandonnée par Langeau.

Le mouvement de Michaël n'échappa point à Eugène, qui fit aussitôt passer le flambeau dans sa main gauche, et, saisissant de la droite un pistolet qu'il montra au vieillard :

— Vous voyez, — lui dit-il, — que je n'ai rien oublié ; veuillez donc vous abstenir de tout nouveau procédé, et dites-moi ce que vous faites ici, et si je puis vous être bon à quelque chose.

— Vous ne connaissez point Langeau ? — demanda l'usurier qui conservait un reste de défiance, et que la vue d'une arme à feu faisait trembler.

— Langeau ! — s'écria Eugène. — Si, pardieu ! je le connais ; êtes vous un de ses clients ? et vous a-t-il enterré vivant pour s'assurer la possession de certains capitaux dont il vous aurait dépouillé ?

L'artiste parlait avec une telle expression de franchise et d'ouï ton si peu propre à inspi- rer la crainte, que Michaël, se sentant plus à l'aise en présence de cet honnête jeune homme, commença par exhaler un profond soupir de satisfaction, remit le couteau dans sa poche ; puis jetant autour de lui un regard furtif et rapide, fit quelques pas vers la porte restée ouverte, tout en disant avec précipitation :

— Sortons d'ici, monsieur ; quel que soit votre mandat, je m'abandonne à vous.

— Un instant ! — dit le peintre en lui bar- rant le passage ; — il ne m'est pas encore bien démontré que vous ne soyez point un malfaiteur, et quoi que je ne me soucie nullement de vous livrer à la justice, j'aurais quelque répugnance à favoriser vos projets, d'autant mieux que certaine lame de poignard, qui brillait tout à l'heure entre vos doigts, n'annonce pas des habitudes très-pacifiques. Je vous engage donc à vouloir bien vous expliquer et me convaincre, non de votre moralité, qui m'importe peu, mais des bonnes intentions qui vous ont fait pénétrer ici, ou des événements bizarres qui peuvent vous y avoir conduits contre votre volonté.

— Si vous connaissez Langeau, — reprit Michaël en se rapprochant le plus qu'il lui fut possible de l'issue du souterrain, — vous devez savoir qu'il est riche, puissant au mal et sans pitié pour ses victimes.

— Il faut vous dire que je n'ai vu ce

Langeau qu'une fois, et cela dans des circonstances fort extraordinaires, qui ne me permettent guère de le juger sainement. Je ne vous cacherai pas qu'il m'a paru un assez mauvais drôle, profondément dissimulé et souverainement fripon, beaucoup plus même qu'il ne convient à sa profession et surtout à sa position personnelle. J'ai, du reste, un vil intérêt à approfondir ce personnage ; et si vous pouvez m'éclaircir sur sa conduite, vous acquerez un droit de plus à l'intérêt que je vous porte, et que vous ferez bien de justifier au plus vite.

— Monsieur, — poursuivit Michaël en s'efforçant vainement de passer sous le bras d'Eugène, qui s'interposait entre le prisonnier et la porte, — Langeau mérite très-certainement toute la défiance que vous inspire ; et s'il vous était possible de m'accorder quelques instants d'entretien, pourvu que ce soit ailleurs qu'en ce lieu, je vous révélerais sur lui des particularités, odieuses, je vous raconterais des faits atroces et suffisants, j'ose le croire, à vous faire retirer votre fortune d'entre ses mains, si vous avez été assez malheureux pour la lui confier.

— Moi ! — s'écria Eugène en éclatant de rire, — je n'ai jamais possédé une somme assez considérable pour remplir toutes mes poches. Il ne s'agit point, pour moi de moins, d'intérêt. Mais, avant de passer à mes affaires, soyez assez bon pour éclaircir les vôtres en m'expliquant votre présence ici ?

— Au nom du ciel ! monsieur, laissez-moi sortir, — ajouta Michaël en se précipitant de nouveau vers l'issue, — Langeau peut revenir, et nous serions perdus.

— Nous verrons, — dit Eugène ; — avant tout, qui êtes-vous ? Parlez sans crainte ; je suis capable d'excuser bien des choses.

— Pour vous déterminer à fuir, — reprit le vieillard avec angoisse, — sachez que nous sommes environnés de poudre !

Michaël ouvrait des yeux éblouis. Le peintre se contenta de le repousser doucement, et répondit avec le plus grand calme :

— Raison de plus pour ne pas vous arrêter ainsi, et pour cesser de faire vaciller cette lumière.

Michaël, désespéré du sang-froid de son interlocuteur, se tordit les mains, s'accrocha au mur, et continua, en s'interrompant à chaque mot par un soupir :

— Je suis un pauvre vieillard, ruiné par la mauvaise foi de tous ceux à qui j'eus la faiblesse de confier les minces capitaux résultant de plus de soixante ans d'économie et de travail. Langeau est un monsieur, monsieur ! Tel que vous me voyez, je suis son bienfaiteur ; eh bien ! monsieur, cet homme m'a dépouillé de tout, et non content de me réduire à l'aumône, m'a enfermé violemment dans cette cave pour m'y laisser mourir de faim.

— Cela est peu probable, — fit Eugène en secouant la tête ; — il n'est pas admissible que, par cupidité, il se soit passé une telle fantaisie, au moment d'abandonner les affaires, à moins que vous ne fussiez assez riche pour lui constituer une fortune, ce dont vous me permettez de douter.

— Oh ! vous avez raison, — se hâta de reprendre l'avarice, — je suis pauvre, très pauvre, monsieur, mais pas assez, et

pendant, pour ne point, malgré tout, ce que j'ai pu vous dire, me trouver hors d'état d'offrir quelques milliers de francs au galant homme qui me tirerait d'ici sain et sauf.

— Et moi, — dit vivement Eugène, — je suis assez riche pour vous laisser mourir de faim, si vous renouvez une telle proposition.

— Elle ne pourrait en rien vous compromettre.

Le jeune homme haussa les épaules.

Jules de TOURNEFORT.

(A continuer.)

## COURS DE CHIMIE

PAR  
N. AUBIN, *éc.*

Discours d'Introduction.

MESSIEURS,

Les sciences humaines se divisent en deux grandes branches : les sciences "exactes" et les sciences "naturelles" qui d'abord pour l'étude sont distinctes, mais qui se prêtent enfin un tel appui par suite de la multiplication extraordinaire de leurs applications, qu'elles finissent par se confondre et à ne pouvoir se bien embrasser les unes sans les autres.

Les sciences "exactes" ont pour objet l'étude des quantités et pour fondement l'arithmétique et la géométrie.

Les sciences "naturelles" ont pour but l'étude des corps, leur histoire, leur classification, leurs propriétés. Elles se subdivisent elles-mêmes en deux branches considérables : la "physique" et la "chimie." La "physique" qui à proprement parler comprend l'étude des phénomènes de la nature, embrasse tous les faits qui peuvent s'offrir à notre attention, et par conséquent l'étude d'une foule de branches dont chacune serait assez vaste pour occuper les facultés d'un homme d'une haute intelligence puisqu'elle renfermerait l'astronomie, l'histoire naturelle, la mécanique, l'hydrostatique, la botanique, l'acoustique, l'optique, et la minéralogie. Mais afin de simplifier, de régulariser et par conséquent, de faciliter l'examen des diverses branches des connaissances humaines il a été convenu de restreindre la physique aux connaissances générales des propriétés des corps pris dans leur entier et comme ils s'offrent à nous dans la nature, et de laisser l'étude des principes élémentaires des corps à la "chimie" vaste science qui pénètre dans l'intérieur même des substances pour y observer, y découvrir les lois selon lesquelles leurs molécules, c'est-à-dire les atomes infiniment petits qui les composent, agissent les uns sur les autres à des distances plus ou moins rapprochées ; pour y étudier les combinaisons ou les séparations qui résultent de la tendance générale, de ces molécules ou atomes à s'unir, et les modifications, que les diverses circonstances, capables de les écarter ou de les rapprocher, apportent à cette tendance.

La chimie est donc une science presque toute d'expérience, qui a été créée, comme la plupart des autres branches des connaissances humaines, par l'observation accumulée des faits souvent accidentels mais raisonnés, comparés, calculés et habilement

groupés par les génies d'élite de toutes les nations.

La chimie qui est la science dont j'ai à vous exposer, dans le cours que nous commençons aujourd'hui, tous les développements et les détails, a pris naissance dans les temps les plus reculés, sans pourtant que des travaux suffisamment bien classés ou assez exactement notés dans leur ensemble aient pu la mettre avant le milieu ou la fin du dernier siècle sur un pied comparable à celui qu'elle occupe aujourd'hui. Dès que les hommes se sont occupés d'arts, de manufactures ; dès qu'ils ont tiré des métaux du sein de la terre pour les préparer et les façonner à divers usages, dès qu'ils ont recueilli pour les combiner ensemble et les séparer des substances empruntées aux végétaux, aux minéraux ou aux êtres vivants, soit pour se guérir de leurs maux ou s'en garantir, soit pour soulager leurs souffrances, soit afin de pourvoir à leur subsistance, à leur vêtement, ou pour augmenter enfin leur somme de bien-être, les hommes sans s'en douter ont posé les bases de la magnifique science dont l'étude va nous occuper exclusivement. Le hasard souvent, quelquefois le raisonnement leur ont fait découvrir des propriétés particulières des corps et des combinaisons qui n'existaient point ou ne semblaient pas exister dans la nature. Les faits isolés ont été transmis par tradition, par imitation d'âge en âge, puis recueillis quoique sans système raisonnable jusqu'au moment où des philosophes observateurs et avides de pénétrer dans les secrets de la création ont appelé à leur secours des expériences souvent répétées, puis le calcul et enfin la discussion qui a fait jaillir de presque toutes les parties du monde à la fois sinon la vérité, toute entière sur les lois de la nature du moins une grande somme de connaissances exactes qui ne pourront plus se perdre désormais et auxquelles tous les jours verront et voient déjà s'ajouter des faits de plus en plus surprenants et précieux dont l'humanité devra tirer de jour en jour des avantages qu'on ne saurait nullement prévoir ni soupçonner aujourd'hui, mais que l'on doit pressentir si l'on réfléchit que la chimie a donné aux hommes depuis à peine le commencement du siècle dont nous n'avons pas encore vu la moitié les "machines à vapeur" appliquées à la navigation et à la locomotion terrestre, "l'éclairage au gaz pour nos rues, nos maisons et les rescifs, de nos rivages," une foule de préparations utiles et nouvelles dans les arts, le "télégraphe électrique, la "lampe de sûreté" qui permet au mineur de descendre sans danger dans les entrailles de la terre pour y chercher des métaux, de toutes espèces et des combustibles plus actifs et moins coûteux que ceux du règne végétal ; des procédés plus faciles et plus sains pour les manufactures. Mais là ne se borne pas le rôle utile et important de cette science, car c'est encore elle qui a donné aux sciences médicales une impulsion nouvelle et une certitude qu'elles n'avaient pas auparavant, soit par des substances jusqu'alors inconnues, soit par la démonstration exacte des effets constants ou probables sur le système organique de celles qu'on employait auparavant sans s'en rendre compte ; c'est la chimie qui fournit au médecin les substances qui doivent arrêter les ravages des

poisons les plus violents ou, s'il est trop tard, c'est elle qui fournit à la société offensée les moyens de signaler les matières vénéneuses d'une manière assez sûre à la fois pour ne permettre ni dangereuse hésitation, pour l'accusé innocent, ni doute pour les juges sur le coupable ; c'est elle aussi qui par l'analyse offre au capitaliste le moyen de connaître d'avance et avec une exactitude mathématique les résultats d'une exploitation nouvelle, enfin c'est aux recherches spéciales des chimistes que l'on doit de voir réduire en principes sûrs et constants l'art de l'agriculture qui jusqu'à ces dernières années en était un de pure imitation sans autres données que celles du hasard ou d'observations d'une application plus difficile certainement en réalité que l'étude même de la chimie toute entière telle qu'on la trouve aujourd'hui dans les traités innombrables de cette science que fournit presque chaque jour la presse de tous les pays, dans toutes les langues et à la portée de toutes les intelligences.

Messieurs, un léger coup-d'œil sur les temps antiques ne sera pas sans un utile enseignement. Les anciens qui étaient si avancés sous tant de rapports, qui nous ont laissés tant de magnifiques vestiges de leur grandeur et de l'état avancé de leurs connaissances ne portaient pas de chemise, pas de souliers n'avaient pas de vitres à leurs habitations ; ils ne connaissaient ni le sucre, ni le café, ni les assaisonnements de la nourriture qui font de l'alimentation un plaisir. Ces fiers conquérants du monde qui traînaient à leur char tant de rois et d'esclaves enchaînés allaient nus pieds dans la boue et entraient avant la nuit dans leurs palais enrichis de sculptures magnifiques où lorsque l'atmosphère se refroidissait, ils grelotaient tristement dans l'obscurité ou à la leur vacillante d'une lampe ou de flambeaux sales et fumeux. Aujourd'hui le plus humble de nos artisans ou de nos agriculteurs brave confortablement l'intempérie des saisons dans une maison qui n'a pas de riches ornements, de marbres, ou d'arabesques élégamment sculptés, mais où les rayons du soleil pénètrent en abondance sans que l'air humide ou le froid du dehors puisse s'y introduire en même temps. Il peut s'il le désire et au moyen d'une simple chandelle que les anciens ne connaissaient même pas, doubler son existence et continuer après la disparition de l'astre de lumière, les récréations ou les travaux de la journée. Alexandre-le-grand, César même n'avaient pas de souliers. Cette simple comparaison doit nous démontrer que les progrès dus aux sciences tendent à augmenter tous les jours la somme de bien-être de chacun de nous et amener autant que possible, humainement, la réalisation des magnifiques espérances des philanthropes qui eux ont pris justement pour devise : *Égalité, fraternité.*

Je disais il y a un instant que les hommes ont, dès les temps les plus reculés, posé sans s'en douter peut-être, les bases de la science qui va nous occuper. Il est certain que si les anciens qui avaient des connaissances vastes sur l'application de diverses propriétés des corps ne semblent pas les avoir réduites en système pour en faciliter l'étude ou pour les perpétuer ; ils possédaient une vaste somme de savoir et de faits

utiles. Ainsi on trouve que les manuscrits antiques sont tous écrits avec une encre indestructible, avec le noir de fumée et nul de leurs auteurs n'en fait mention bien qu'il soit établi qu'ils connaissent cette propriété du charbon puisqu'ils avaient la précaution de faire calciner les extrémités des pieux qu'ils employaient aux ponts, aux jetées et à des pilotis dont on retrouve de nos jours des restes bien conservés. La préparation des couleurs dont on se sert en peinture demande déjà des connaissances pratiques fort avancées; l'art des modernes en ce genre s'est presque autant occupé à retrouver les substances employées par les anciens qu'à en découvrir de nouvelles. Les fraîches et vives couleurs des peintures retrouvées sous les cendres et la lave de Pompéïa et d'Herclulanum ou ensevelis depuis plus longtemps encore dans les tombeaux égyptiens, la conservation même des momies, les monuments grandioses dont on retrouve les ruines magnifiques, dans l'Orient où des matériaux énormes devant lesquels nos ingénieurs hésiteraient peut-être aujourd'hui, ont été employés, et dont l'extraction, le transport à des distances considérables, la préparation, indiquent une somme immense de connaissances exactes et précieuses d'autant plus surprenantes que peu de personnes comparativement pouvaient alors y prendre part. Tout cela nous démontre que les anciens possédaient d'innombrables procédés, résultat de longs siècles de patientes et judicieuses observations, mais dont les causes immédiates ou premières leur échappaient ou n'avaient pu être approfondies faute d'instruments convenables. Une grande partie des connaissances utiles de la chimie ont pu exister auparavant, mais éparses parmi les savants ou les philosophes qui ne les communiquaient mystérieusement qu'à leurs disciples; parmi les artisans, la plupart esclaves, qui en conservaient avec soin le secret; enfin parmi les prêtres de l'antiquité qui, pour prouver aux masses ignorantes la divinité de leur mission, l'étendue de leurs pouvoirs surnaturels avaient recours à des miracles fondés sur de grossières illusions dont ne s'effraieraient ou ne s'amuseraient pas aujourd'hui les enfants de nos campagnes les plus reculées.

Les premiers travaux un peu suivis sur la composition des corps et sur leurs propriétés sont dus aux ALCHIMISTES des trois ou quatre derniers siècles.

C'est ici le lieu de vous expliquer ce que c'étaient que les alchimistes, genre de savants qui a rendu, sans le vouloir probablement, de grands services à la science qu'ils pratiquaient par égôisme, par amour des richesses plutôt que pour satisfaire la noble passion des connaissances et de faire faire un pas à l'esprit humain.

Il n'y a pas encore bien longtemps, les philosophes pensaient que les différents métaux connus alors n'étaient qu'autant de modifications plus ou moins impures de l'or. Ils les avaient classés d'après ces idées en métaux nobles et en métaux vils. L'or, métal noble par excellence, était le roi des autres substances métalliques. Le titre de cette monarchie métallurgique provenait de la propriété qu'il possédait seul alors avec l'argent, métal noble au second

degré, de ne se pas ternir à l'air, c'est-à-dire, comme nous l'apprend et nous le démontre la science aujourd'hui, de ne pas se laisser facilement pénétrer par une partie de l'air atmosphérique, de ne pas se "rouiller," comme on dit vulgairement, de ne pas s'oxyder, comme on le dit dans le langage scientifique. Les métaux nobles, ou parfaits, étaient : l'Or, l'Argent. Les métaux vils ou impurs, étaient : le mercure, le plomb, le fer, etc. Partant de ce principe que l'or était un métal pur, que le cuivre, le fer, l'étain étaient des métaux impurs susceptibles d'être ramenés à l'état noble, c'est-à-dire changés en or par une suite d'opérations, de refontes, de combinaisons, d'alliages et de séparations, les alchimistes se livrèrent à une foule de recherches minutieuses et conduites quelque fois avec beaucoup d'habileté et de patience pour trouver le grand œuvre, la "pierre philosophale"; c'est-à-dire la substance douée de la propriété d'épurer les métaux et de les transmuter en or. Les mêmes savants de ces siècles d'ignorance recherchaient en même temps que la pierre philosophale "l'Élixir de vie" qui devait guérir de tous maux et même rendre immortels les heureux possesseurs de ce secret que la divinité ne cédera sans doute jamais à ses créatures.

On se doute bien que ni "l'Élixir de vie" ni la "pierre philosophale" ne se rencontrèrent au fond des alembics ni des creusets de ces avides expérimentateurs, parmi lesquels on doit compter comme on peut bien s'en douter un grand nombre de fourbes, mais aussi quelques philosophes consciencieux et observateurs.

S'ils ne découvrirent ni le moyen de s'enrichir, ni celui de vivre à perpétuité, on leur doit par compensation une foule de découvertes utiles. C'est à leurs recherches que l'on peut attribuer presque toutes les préparations pharmaceutiques où entrent des métaux. C'est l'un d'eux qui a découvert le phosphore, substance élémentaire qui joue un si grand rôle dans le règne animal. C'est à leurs recherches qu'on a dû les meilleures méthodes d'extraire plusieurs métaux de leurs minerais; et la découverte même de quelques uns de ceux qui ont reçu aujourd'hui de nombreuses applications, celle du zinc par exemple, est due à Paracelse qui était le chef des alchimistes du seizième siècle. Cet homme, illustre du reste par ses travaux, se vantait tout haut de porter dans le fourreau de son épée le remède universel qui devait le soustraire à la mort. Il était comme on peut le croire l'objet de l'admiration de ses disciples qui travaillaient avec ardeur à chercher son secret. Ils sacrifiaient à l'envi leur temps, leurs veilles, leur santé et leur fortune à mille tentatives diverses qui ne réussissaient point, mais qu'ils recommençaient toujours avec une persévérance et des espérances nouvelles. Les uns inventaient des fourneaux où le feu était entretenu pendant des années entières; d'autres imaginaient des alembics de figures fantastiques, sous forme de griffons, de dragons, de phénix, de serpents etc. Tous se vantaient d'être sur le point d'atteindre leur but, la découverte du secret précieux de Paracelse qui ne le voulait communiquer à personne de crainte, disait-il que la terre ne pût bientôt plus suffire

à ses habitants et que lui même ne vint à mourir de faim par suite de sa propre découverte..... Ils en étaient là lorsqu'ils apprirent tout à coup... la mort soudaine de Paracelse qu'une courte maladie aidée peut-être de son remède, emporta à l'âge de quarante-huit ans!

Eh! bien cette déconfiture n'arrêta point les alchimistes et ils continuèrent leurs recherches quoi qu'avec moins de bruit et de vanterie, se contentant, après s'être ruinés eux-mêmes de faire des dupes parmi les princes et les riches ignorants auxquels ils vendaient bien cher le secret prétendu de faire de l'or. On trouve par exemple dans l'histoire de l'alchimie sur laquelle je ne me suis étendu autant que pour vous faire connaître les commencements de la belle et utile science qui en est décollée en quelque sorte, on trouve dis-je, le fait d'un prince qui paya de toute sa fortune un morceau d'une substance nouvelle au moyen de laquelle il pouvait transformer le plomb en or en prononçant quelques mots cabalistiques et en la faisant chauffer dans un creuset et la remuant avec une baguette. Cette substance précieuse n'était rien autre chose qu'un sel volatil comme le sel ammoniac et la liqueur de fer creux renfermait un amalgame d'or et de mercure lequel descendait par des petites ouvertures dans le creuset. Le plomb s'oxydait et était enlevé sous forme de crasse au moyen d'un écumeur, le mercure se vaporisait par la chalcure et l'or pur et brillant restait au fond du vase, à la grande joie du prince qui se croyait déjà maître du reste de l'Univers; lorsque, peu de temps après son acquisition, il chercha en vain pour le consulter le savant qui avait jugé prudent de se rendre en pays étranger. Le bon prince voulait le consulter sur une chose qui commençait à l'inquiéter.... Depuis quelques jours le plomb disparaissait bien comme auparavant du creuset, mais, comme on peut s'en douter il n'y restait plus rien.

Cet alchimiste est le seul qui ait trouvé la fortune pour lui-même en cherchant le moyen de faire de l'or; mais le bon prince, dont, je ne me rappelle plus le nom, n'est pas le seul qui s'y soit ruiné.

(La fin au prochain numéro.)

ALLEMAGNE.

— La dé faite des républicains badois et de leur chef, que nous annonçons dans un précédent numéro, est pleinement confirmée.

Après deux combats livrés le 19 et le 20 à Kandern et Steinen, les républicains badois ont été tout-à-fait dispersés. Leur petite artillerie a été prise; Hecker, leur principal chef, s'est réfugié le 21 à Bâle. On ne sait ce qu'est devenu Struve, chef de la bande qui a été dé faite à Steinen. Le général qui commandait les troupes de gouvernement, M. Gagern, a été tué à la première décharge dans l'affaire de Kandern, ce qui n'a ni découragé les siens ni ralenti leur mouvement. A Offenbourg, une tentative républicaine a été comprimée; de même à Hildesheim; en Hanovre.

ANGLETERRE.

— Les deux chambres du parlement anglais se sont réunies jusqu'après les fêtes de Pâques. Il résulte de l'ensemble des journaux que l'aspect proprement dit offre en ce moment un aspect fort calme, mais que le gouvernement comprend la nécessité de prendre les mesures les plus énergiques pour conserver la tranquillité de l'Irlande.

Toutesfois, lord John Russell, en protestant qu'il maintiendrait l'union législative tant qu'il

aurait un souffle de vie, a déclaré que le parlement s'occuperait des réformes qu'exige la situation de l'Irlande après les vacances de Pâques. Immédiatement après Pâques, a dit le ministre, nous nous occuperons des questions relatives aux droits politiques du peuple Irlandais. Cette promesse a été arrachée par l'imminence du danger; mais est-elle sincère? Les projets annoncés seront-ils conçus dans un esprit d'équité assez large pour que l'Irlande en soit satisfaite? Il est permis de douter des intentions du ministre et du libéralisme de ses projets de loi. Les promesses n'ont jamais fait défaut, et d'ailleurs l'Irlande ne veut plus qu'une seule chose: son parlement.

Quoi qu'il en soit, et nous le constatons ici avec douleur, parce que la cause de l'Irlande nous est chère, le seul parti qui pouvait assurer, par ses voies pacifiques, l'indépendance législative de l'Irlande, perd chaque jour du terrain. Le pays se laisse entraîner par les brutales philippiques de M. Mitchell. De nouvelles mésintelligences ont éclaté au sein de l'association nationale, dernière œuvre d'O'Connell. Son fils John voit s'échapper l'influence qu'il conservait encore; mais, fidèle aux principes de son illustre père, il abandonnera la lutte plutôt que de prendre la responsabilité d'une révolte à main armée. Nous le félicitons de cette fermeté; il y a plus de courage à résister au torrent qu'à se laisser entraîner par sa violence.

Le cri qui retentit dans toutes les campagnes, dit une lettre de Dublin, est de ne pas bouger avant que les semences ne soient en terre et que les travaux agricoles ne soient achevés; mais qu'aussitôt la récolte assurée, on se tiendra prêt à marcher au premier signal de la confédération.

Tout ce qui se passe en Angleterre et en Irlande fait donc pressentir quelque événement déplorable. La misère du peuple le pousse au désespoir. C'est ce que l'Angleterre ne veut pas voir.

On vient de faire une étrange découverte au château de Chantilly. On a trouvé dans un tiroir, au fond d'un vieux meuble, une lettre de la baronne de Feuchères adressée à un écuyer du duc d'Anjou, dans laquelle serait expliquée la mort mystérieuse du duc de Bourbon. On nous promet tout les détails que contient ce précieux autographe, qui éclaircit enfin cette ténébreuse affaire.

## L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 22 MAI, 1848.

### ÉLECTION DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

Depuis notre dernier numéro, nous avons lu dans les journaux l'adresse de M. Méthot aux électeurs de la cité de Québec. Nous avons maintenant sur les rangs quatre candidats qui sollicitent les suffrages des électeurs qui sont partagés, pour un candidat, qui pour un autre. Comme nous le disions dans notre dernier numéro, ce nombre de compétiteurs dans la lice électorale est à regretter, par ce qu'il a pour conséquence nécessaire de semer la division dans le parti libéral, de l'affaiblir en y créant des animosités, en soulevant des passions qui malheureusement subsisteront alors que l'élection sera terminée.

Nous avons dit déjà que les électeurs de Québec devaient prendre pour devise, **AU PLUS DIGNE!** Or, celui là est le plus digne de mériter les suffrages, qui par son honnêteté, ses principes politiques, ses talents, ses connaissances variées, sa capacité et son amour du travail, peut rendre à notre cité les services les plus essentiels, défendre nos intérêts commerciaux, aider puissamment à lui faire obtenir une part dans les améliorations, dans la distribution des deniers publics. Maintenant examinons quel est celui des candidats qui réunit à un degré plus éminent et plus général, ses qualifications que nous venons de mentionner, et pour cela faisons cet examen en suivant l'ordre dans lequel les candidats se sont présentés.

Le premier est M. Ross dont M. Légaré lui-même a dit à l'Assemblée de Jeudi dernier; "en apprenant la nomination de M. Aylwin, le premier nom qui me soit venu à l'esprit pour remplacer ce monsieur, a été celui de M. Ross." M. Ross est connu par ses talents, son libellété et ses connaissances; il parle bien les deux langues; orateur fécond, possédant un jugement sain, il peut prendre une part brillante et avantageuse dans toutes les discussions parlementaires. Quant à ses principes politiques, ils sont consignés dans le manifeste du comité de la Réforme et du Progrès aux travaux duquel il a pris une part active et marquée, et dans son adresse publiée dans les journaux de cette ville. Voilà pour M. Ross.

Le second sur la liste, est M. Légaré. De ce monsieur nous n'avons rien à dire que du bien. Nous reconnaissons en lui un patriote sincère et constant, un citoyen probe et honnête. Nous sommes persuadé qu'il voterait toujours en chambre dans un sens favorable aux intérêts du pays; mais, ces qualités seules ne suffisent pas à un représentant, et surtout au représentant de la cité, de Québec. Il faut encore y joindre des qualifications non moins importantes, savoir: de pouvoir discuter et donner son opinion sur les hautes questions financières commerciales, pouvoir introduire, défendre, et conduire à maturité les mesures nécessaires soit à l'intérêt du pays ou à celui de ses constituants. Or, nous le demandons, M. Légaré possède-t-il ces qualifications?

Le troisième, est M. Glackemeyer. De ce troisième candidat, nous ne dirons pas un mot; ses antécédents politiques étant suffisamment connus pour qu'il soit inutile de les rappeler ici.

Le quatrième candidat est M. Méthot. Nous professons le respect le plus sincère pour les vertus civiques, la sincérité et la pureté des principes politiques de ce monsieur, mais nous ne croyons pas qu'il possède les qualifications que doit avoir le représentant de la cité de Québec dans un temps où tous les citoyens sont unanimes à dire que les intérêts de notre cité sont sacrifiés, négligés, dans un temps où au lieu de vouloir diminuer le nombre déjà limité des représentants capables de travailler il est plus nécessaire que jamais d'ajouter à ce nombre par le choix d'un homme qui réunisse en sa personne les qualifications qui, suivant nous, sont nécessaires à tout représentant, et surtout à celui de l'ancienne capitale du Bas-Canada.

Nous donnons franchement notre avis sur ce sujet qui occupe toute l'attention; nous le faisons à regret, parce qu'en le donnant, nous nous trouvons dans la désagréable nécessité de nous déclarer contre deux concitoyens pour lesquels nous avons toujours éprouvé les sentiments d'une profonde estime; mais nous croyons que notre devoir comme journaliste exige que nous nous prononcions sur cette question qui intéresse si vivement les électeurs de notre cité.

### LA LOI D'ÉDUCATION.

On nous a posé les questions suivantes auxquelles nous nous empressons de donner une solution par lesquelles on verra d'une grave importance à l'action de la loi d'éducation.

1o. En quel temps les municipalités de comté doivent elles faire faire l'évaluation des propriétés foncières?

2o. Si les municipalités négligent de faire cette évaluation, les commissaires d'Écoles ont-ils le droit de nommer des estimateurs pour faire cette évaluation?

À LA 1<sup>ère</sup> QUESTION.—Le statut 10 et 11 Victoria, ch. 7, section 33, article 17 qui établit les municipalités de comté, dit que l'évaluation sera faite une fois tous les cinq ans. Comme ce

statut ne fixe pas le délai à compter de sa passation dans lequel cette évaluation devra être faite, il s'ensuit que les municipalités sont toujours en temps pour faire faire cette évaluation dans les cinq années qui suivront la passation du dit statut. c'est-à-dire, à compter du 23 juillet 1847.

À LA 2<sup>ème</sup> QUESTION.—Nous répondons que, si les municipalités de comté ont négligé de faire faire l'évaluation, dans ce cas, les commissaires d'Écoles, en vertu de statut 9 Victoria ch. 27, section 38, ont le droit de nommer des estimateurs pour faire la dite évaluation. On remarquera que par cette section, il est dit "que dans toutes les localités où il aura été fait une évaluation des propriétés par ordre des autorités municipales établies en vertu du statut (8 Victoria, chapitre 40) établissant les municipalités de paroisses et rappelé par le statut 10 et 11 Victoria, ch. 7.) ou en vertu de tout autre acte subséquent, telle évaluation servira de base pour les cotisations qui seront imposées en vertu du présent acte; mais si telle évaluation n'a pas été faite (par les municipalités de paroisses) les commissaires d'Écoles sont par le présent autorisés à la faire faire par trois personnes convenables.

En vertu du statut 8 Victoria, ch. 40, ci-dessus cité, les municipalités de paroisses devaient faire faire cette évaluation une fois tous les cinq ans. De sorte que par la loi d'éducation les commissaires d'Écoles ont le pouvoir, au lieu et place des municipalités négligentes à se conformer aux dispositions du statut 8 Victoria, chapitre 40, de nommer des estimateurs pour faire l'évaluation requise pour les fins de la loi d'éducation. Cette évaluation ainsi faite, de même que celle qui aurait été ordonnée par les municipalités de paroisses, conserve sa force et son effet pour cinq années à compter du jour où elle aura été terminée. Ainsi la loi d'éducation ayant été sanctionnée le 9 juin 1846, il s'ensuit que l'estimation faite en 1846, sera bonne et valable jusqu'à 1851, et que celles qui auront été faites plus tard, conserveront leur effet pendant cinq ans à compter du jour où elles auront été terminées. A notre avis, la loi établissant les municipalités de comté ne contient rien qui puisse empêcher l'effet de la 38<sup>e</sup> section de la loi d'éducation. Le statut 10 et 11 Victoria, chapitre 7 se bornant simplement à dire que l'évaluation sera faite une fois tous les cinq ans et servira de base à toutes les cotisations qui seront prélevées en vertu du dit acte ou de tout autre acte que ce soit, et ne contenant rien qui puisse faire comprendre que la législature a voulu déroger aux dispositions contenues dans la 38<sup>e</sup> section de la loi d'éducation, nous sommes d'opinion que les commissaires d'Écoles qui ont fait faire l'évaluation des propriétés foncières, n'ont pas besoin d'en faire une nouvelle, ou d'attendre qu'elle soit faite par les municipalités de comtés, et qu'ils peuvent continuer à prélever la cotisation ordonnée pour les fins de l'éducation, de la même manière que si le statut 10 et 11 Victoria ch. 7 n'avait pas été passé.

C'est pour nous un devoir de publier la réclamation du Dr. Rousseau. Néanmoins nous croyons devoir dire à notre correspondant qui paraît mécontent de ce que nous avons employé le mot *savant*, en parlant de M. Rousseau, que nous n'avons jamais eu le désir de comprimer l'opinion publique, pas même lorsque le docteur, nous ne dirons pas *savant*, prétend en être l'organe. Nous ne sommes pas responsable de la conduite des *avocats* à l'Assemblée en question, et nous croyons n'avoir rien à rétracter sur les quelques phrases du docteur que nous avons rapportées et que nous avons bien entendues et bien comprises.



M. l'Éditeur.

Mille obligations, M. l'Éditeur, pour la *fauteur* signalée dont vous avez bien voulu honorer le Dr. R., en donnant quelques parties de son adresse aux électeurs de Québec, à l'assemblée de jeudi dernier, mais comme avec tout votre aimable volonté, votre mémoire ne paraît pas vous servir, heureusement, et qu'elle semble vous faire défaut, surtout quand les orateurs ne vous plaisent pas, et qu'ils ne parlent pas dans le sens de vos propres opinions ; je réclame de votre zèle, la reproduction, dans *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, des explications qu'il a données à cette assemblée. Je serai aussi court que possible et ne m'attacherai qu'à compléter les parties que vous en mentionnez.

Après que la poignée d'individus qui avaient mis dès le commencement le brouhaha dans l'assemblée et parmi lesquels on comptait des avocats qu'on aurait dit munis chacun de plusieurs larynx ou grand scandale des artisans et autres qui enfin leur donnèrent la chasse et les firent monter la côte plus vite que le pas accéléré, et que le bruit eut cessé,

Le Dr. Rousseau entre autre chose dit : qu'il était connu que la dernière nomination du ministre avait suscité à tort ou à raison, un cri général contre les avocats et qu'il considérait que vu la disposition de l'esprit du peuple à leur égard, il serait impossible d'en faire élire un.....qu'il ne pensait pas cependant que les affaires pussent souffrir beaucoup parcequ'il pourrait y avoir un avocat de moins en chambre, qu'il y en avait déjà un très grand nombre, et que les lois n'en étaient pas plus intelligibles, qu'à en juger parce qu'on voyait tous les jours, ni les plaideurs, ni les avocats, ni les juges mêmes, ne paraissaient y rien comprendre. Que c'était un véritable cahos (dites M. l'Éditeur si tout le monde n'est pas d'accord là-dessus.) Qu'il considérait donc les avocats comme hors de cause dans la présente élection. Il insista ensuite sur la nécessité d'avoir un représentant parfaitement capable sous le rapport des connaissances, de représenter la ville de Québec, et dit que c'était ce qui l'avait engagé à donner son appui en faveur du rapport du comité. Supposons dit-il que M. Chabot soit absent de la chambre pour affaires, M. Chauveau retenu à la maison par indisposition, M. Cauchon à rédiger sa correspondance, et que l'on procède en chambre sur quelques mesures importantes pour nous, qui prendra alors soin de nos intérêts si nous n'avons là une personne qualifiée à le faire ? M. Glackemeyer pour qui d'ailleurs je n'ai aucune prédilection est parfaitement capable sous le rapport des connaissances, et je ne pense pas qu'on puisse lui en faire passer aucunement, tandis que, etc., etc.

Voilà pourquoi j'ai appuyé le rapport du comité. Je n'avais alors de choix qu'entre deux prétendants.

Si je ne me trompe M. l'Éditeur, ces explications me paraissent avoir une physionomie un peu différente de celles que vous leur prêtez. Reste à savoir maintenant ce qui n'est guère douteux, si dans tout ceci vous n'auriez pas le désir d'étouffer, de comprimer l'expression de l'opinion en cherchant à déverser le sarcasme sur ceux qui osent s'exprimer franchement sur la chose publique. Si telles étaient vos prétentions, vous pouvez être assuré, que tout en respectant l'opinion des autres, le Dr. R. aime les sienes, tant que par le raisonnement on ne lui prouve pas qu'elles sont erronées, et que si votre but est de le décourager vous aurez beaucoup ex cathedra, vous y perdrez votre latin.

VÉRITÉ.

N. B.—Vous êtes dans l'erreur par rapport à la décision de l'assemblée sur le rapport du comité, elle n'a rien approuvé ni rejeté, et si vous eussiez prêté un peu d'attention, vous vous seriez aperçu

que le *savant docteur* a été écouté, quoiqu'il fut très tard aussi bien qu'aucun autre *savant*, et que pas un n'a été moins interrompu par ses auditeurs que lui.

V.

LA GAZETTE DE QUÉBEC dit que JAMES DEAN et JOHN MAGUIRE Ecuyers vont aussi se porter candidats à la prochaine élection. On parle aussi de M. GIBB. Comme on le voit, les candidats ne manquent pas, et grâce à la division qui règne parmi les libéraux, nous pouvons nous attendre à voir les tories réussir à faire élire soit M. DEAN, ou M. GIBB.

Les amis de DUNBAR ROSS, Ecuyer, sont priés respectueusement de s'assembler DEMAIN au soir, le 23 du COURANT, à 7 heures, sur le terrain vacant des héritiers TESSIER, vis-à-vis C. HOFFMAN, Ecr. faubourg St. Jean Rue St. Jean, pour aviser aux moyens à prendre pour assurer l'élection de ce candidat.

L'ASTORIA de Londres, avec une cargaison de £88,000 est naufragé sur la côte de Gaspé. Ce vaisseau consigné pour Québec, contenait des marchandises pour presque tous les importateurs de notre cité, et entre autres, pour MM. Benjamin, Glover & Fry, L. & C. Tôt et J. & D. Crémazie.

AMÉRIQUE DU SUD.—Les sauvages du Yucatan poursuivent leur marche de dévastation ; ils menacent l'établissement anglais de Belise où mille espagnols se sont réfugiés. La plus grande consternation régnait dans cet établissement.

MEXIQUE.—On croyait à Mexico que le traité de paix serait ratifié. Des mouvements révolutionnaires ont eu lieu à Saint Louis de Potosi en conséquence de l'arrivée du général Paradés en cette ville. Le pavillon américain flotte sur le sommet du mont Popocatepetl la plus haute montagne de l'Amérique.

Le colonel Price s'est emparé de Santa Cruz après un combat sérieux.

YUCATAN.—Les sauvages ont élu un roi sous le nom de Tutulexia, qui était celui de leur roi avant l'invasion des Espagnols. Il a été couronné dans les célèbres ruines de Chichen-Itza, le 9 avril.

REPUBLIQUE ARGENTINE.—L'escadre française continue le blocus de Buenos Ayres.

GUADELOUPE.—L'abolition de l'esclavage y a créé une profonde alarme. On craint une insurrection de la part des noirs.

ÉTATS-UNIS.—Le territoire de Wisconsin vient d'être admis au nombre des états de la confédération américaine.

LE GENERAL DUVIVIER ET CADETT-GASSICOURT.—Général ! — Qu'y a-t-il, pharmacien ? — Vous m'avez voté ! — Quoi donc ? — Ma vieille calomnie contre les carlistes, qui suscitent les troubles tant comme ils empoisonnaient les fontaines.— Je m'en repens, pharmacien. De toutes les drogues de ta boutique, c'est la plus

mauvaise. — C'est vrai, général ; mais savez-vous ce que ceux que vous avez attaqués disent ? — Non, pharmacien. — Eh bien ! ils disent : nous croyions que le général Duvivier, ce brave général qui attaqua si souvent les Arabes en face, laisserait à Gassicourt le privilège qui lui appartient d'attaquer les gens par derrière.

— Chose singulière ! plus la Monnaie bat de pièces de cent sous au coin de la république, moins les écus se montrent républicains.

— Depuis cinq semaines, Paris ne cesse de retentir, à toutes les heures du jour et de la nuit, de ce doux refrain :

D'un sang impur engraissons nos sillons !  
Quel agréable concert !

— Le gouvernement provisoire a cru devoir ajourner les élections à Pâques. Pourquoi pas à la trinité ?

— Puisque les élections se font à Pâques, il faut espérer que la France pourra chanter " alleluia " !

— Autant les candidats manquent pour la garde nationale, autant ils foisonnent pour l'Assemblée nationale. Le motif en est bien simple. Les représentants du pays touchent 25 fr. par jour ; les officiers de la garde nationale ne touchent, au contraire, que des poignées de main et des fiches de consolation d'honneur. C'est peu patriotique, mais cela est. Avis à M. Louis Blanc, qui demande l'égalité et l'honneur pour seul appât.

— On a découvert à Constantinople, le 5 avril, dit la " Gazette d'Augsbourg, " une conspiration réactionnaire. Quelques ulémas ont été décapités. Des troupes ont été envoyées en Serbie. Le choléra devient de plus en plus intense.

— A Neufchâtel (Seine-Inférieure), l'arbre de la liberté a été béni par un prêtre de l'âge de 94 ans. La population a dignement fêté ce vénérable pasteur.

Le " Journal de l'Aisne, " ignore sans doute que ces quatre commissaires renferment trois vaudevillistes, et jamais les vaudevilles de ses messieurs n'ont rapporté autant de droits d'auteur en dix ans que ce que leur donne la république en un.

\*. QUESTION ET RÉPONSE GÉOGRAPHIQUE.

Des communistes, je vous prie,  
Où donc se trouve la patrie !  
— Ce pays est situé, dit-on,  
Juste entre Brest et Charenton.

\*. On lit dans le " Journal du Midi, " On demandait dans un comité électoral de Rouen, à un candidat, ce que c'était que le communisme ? — C'est, répondit-il, le régime de la caserne et de la gamelle appliqué à toute la société.,,

## VENTES PAR ENCAN.

Mardi, 29.—Thé, café, ris, huile, etc.—chez Gibb & Ross,—la vente à 2 heures.

## ATTENTION !

## Avis aux Commerçants.

## PAR ENCAN

Sera vendu, SAMEDI, le 27 du courant, à DEUX heures, de l'après-midi, au faubourg St. Vallier, Rue St. Vallier :

UN EMPLACEMENT situé rue St. Anselme, appartenant aux héritiers de feu J. B. Drapeau, de 42 pieds de front sur la dite rue et 20 pieds dix pouces au bout de la profondeur, sur 52 pieds six pouces de profondeur. Ceux qui désirent acquérir un terrain pour y établir une Maison de commerce, ne peuvent mieux faire que l'acheter : il est situé dans le centre le plus populeux du quartier, placé très avantageusement pour le commerce, à la distance de 60 pieds seulement de la rue St. Vallier, et faisant face à la rue St. Gabriel.  
Conditions libérales.—L'es se ont annoncées le jour de la vente.  
Québec, 19 mai, 1848.

## ATTENTION ! ATTENTION !! ATTENTION !

AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce côté, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,  
Président.

Par ordre  
O. ROBITAILLE,  
Secrétaire.

Québec, 12 mai 1848. 3-fsm

## PETIT TRAITE DE

## GRAMMAIRE ANGLAISE.

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Côté & Cie. ; J et O. Crémazie ; Fréchette et frère.

Institut Canadien  
DE QUEBEC.Appel aux Artisans et aux  
Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,  
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,  
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

## Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant Pêlé prochain, à commencer le 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.  
31 mars 1848.

## Premier arrivage d'Europe,

Viâ le Havre et New-York et l'Express de Virgil & Rice

## AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur la théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

## Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 25 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

## J. C. OVERELL,

No. 52, Rue Saint Jean,

PREND la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a en main un bon assortiment de

## Marchandises sèches pour la saison.

ont il disposera à une grande réduction dans les prix, pour faire place à son importation du RINTEMPS et de PÊTE, attendu par les premiers arrivages.

J. C. O., a besoin d'un JEUNE HOMME qui a quelque connaissance dans la ligne de marchandises sèches.  
Québec, 21 avril 1848.

PAROISSE

DE

ST. ROCH,  
de  
Quebec.

Établissement de

Pierre Drouin,

Fournisseur de Lits, Meubles de salon, etc.

Le public est invité à porter son attention sur cet établissement où il trouvera à des prix L avantageux toute sortes de fournitures de lits, meubles, faits de matériaux irréprochables et bien conditionnés, et dans un goût recherché ; on y reçoit aussi des ordres que l'on se fait fort d'exécuter sans délai, et de manière à mériter également approbation.

On y trouvera particulièrement un dépôt considérable de chaises peintes avec fantaisies, autres toutes en bois, berceuses, etc.  
Québec, 11 février, 1848.

NOUVELLE

## METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE

Wm. Cowan,

No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

## ATTENTION.

J. B. WOOD & Cie., Marchands-Tailleurs leurs donnent avis au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au coin des rues Sous-le-fort et Champlain, N<sup>o</sup>. 11, dans la maison appartenant ci-devant à feu Dame Veuve CORNEAU, et qu'ils saisissent la même occasion pour faire leurs plus sincères remerciements au public, à leur amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour. Ils auront toujours en main Drap fin et superfine, Etoffs à sou-tane de la meilleure qualité etc. etc., au plus bas prix ; les ordres dont on les favorisera seront remplis avec la plus grande ponctualité.  
Québec, 12 mai 1848.

## Dr. Giroux,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au  
No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,  
Près du Marché de la Haute-Ville,  
QUEBEC.

## BOUTIQUE DE CORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.  
ANDRE BURN.

21 avril 1848.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez le soussigné, Prix 5s.

F. VEZINA,  
Agent.

Québec, 12 mai 1847.



**B. Meehan,****5, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.**

FAIT ses sincères remerciements aux habitants de cette ville et des environs pour l'encouragement vraiment libéral qu'il en a reçu, et il espère mériter la continuation de leurs faveurs, en suivant strictement les mêmes principes, savoir :

**Prompt Debit et petit Profit.**

qui lui ont mérité la confiance illimité du public.

**B. Meehan** possède l'avantage d'avoir en Europe un agent expérimenté, de sorte que personne ne peut avoir un meilleur assortiment ou vendre à meilleur marché qu'au No. 5, Rue St-Jean, qui est abondamment fourni de Marchandises d'hiver et de printemps de toute description, parmi lesquelles se trouvent un choix de Mérino anglais et français, Cashmires imprimés, Draps d'Orléans et de Colbourg, de toutes couleurs, Indiennes, Châles, Echarpes, Couvertes, Flanelles, Shirlings blanc et de couleur, etc. etc.

AUSSI.—1000 PIÈCES de PAPIER PEINT pour Chambres.

Comme les **PUFFS** dans les journaux publics paraissent être à l'ordre du jour, il est difficile pour le public de pouvoir juger par le contenu d'un avertissement, qui vend cher ou à bon marché, au milieu de toutes les annonces faites pour tromper. Le soussigné voulant mettre le public en état de pouvoir juger correctement et prouver qu'il n'avance rien qu'il ne puisse prouver, invite les personnes qui désirent acheter, à visiter son magasin, pour voir son splendide assortiment, connaître les prix et ensuite payer par elles-mêmes.

**B. MEEHAN.**

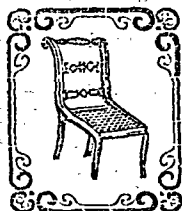
Québec, 11 février, 1848.

**GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH**

Rue Desfossez,  
ST. ROCH,  
Quebec.

**THOMAS LARIVIERE,**  
**MEUBLIER.**

Rue Desfossez  
ST. ROCH,  
Quebec.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

**UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,**  
*de tous les genres et de tous les prix.*

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de **TABLES à CARTES, à DINER** et autres, de tous genres, **CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE,** etc.

qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,  
**ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.**

Québec, 25 février, 1848.

**Riche Verre coupe', Porcelaine,**  
**FAIENCE, POTERIE, Etc.**

**THOMAS BICKELL,****HAUTE-VILLE DE QUEBEC, RUE ST JEAN.**

FAIT ses remerciements de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et désirant se débarrasser de son **ASSORTIMENT** actuel pour faire place aux **Importations du printemps**, vendra à prix

**TRES REDUITS POUR ARGENT COMPTANT,**

ce qui lui reste de son **FONDS** dans lequel se trouve des articles en Faïence et en Verre pour la toilette, Services à dîner et à déjeuner, Chandeliers, etc.

—ET—

Caraffes, Verres à vin, Goblets, Plats de verre, Verres de magasins et en verre coupé ou unis.

—AUSSI—

Pots de Grès, Jarres pour liqueurs, Pots à fleurs, terrines, Machines pour réchauffer le pieds, les jambes, etc.

Québec, 14 avril, 1848.

**L. Dr. MARSDEN** a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le **Dr. WATT**, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George.  
Québec, 12 mai 1848.

La 9e livraison de la **Lyre Canadienne**, qui vient d'arriver à Québec, est maintenant à vendre à la **Librairie Canadienne** et au **Journal de Québec**.

**A VENDRE ou A LOUER.**

**UN** moulin à farine à deux étages de 50 pieds sur 45, communément appelé, «*Le moulin Valbart*», avec cinq paires de moulages, bâti sur la grande rivière du Loup, dans le fief Grosbois, dans la paroisse d'Yamachiche, dans le district des Trois-Rivières, étant le moulin banal du dit fief Grosbois; avec un moulin à nettoyer le blé, un grand bûcher pour manufacturer la fleur, et une chaufferie en pierre pour faire le gruau : avec en outre dans la dite bâtisse, un moulin à cardes et un moulin à fouler l'étoffe; les dits moulins faits d'après le nouveau plan américain et marchant au moyen de turbines ou roues à palettes, le tout dans le meilleur état possible et sortant des mains de Pourrier; avec une terre en culture d'un arpent et demi de front, sur vingt-cinq de profondeur, sur laquelle sont bâtis les dits moulins; la maison du moulin à deux étages et nouvellement réparée, avec un grand hangar neuf aussi à deux étages pour les grains de manufactures appartenant à l'établissement avec en outre deux granges et une petite maison, laiterie, etc. Cette propriété de la plus grande valeur pour un marchand, est située dans une des meilleures places possibles pour le commerce des grains et des bois de toutes espèces, et est admirablement bien située au centre des paroisses d'Yamachiche, de St. Léon et de la Rivière du Loup, à cinquante arpents environ de sources de St. Léon. Le pouvoir d'eau est considérable et tel qu'il peut permettre à l'acheteur d'y bâtir d'autres moulins sur la mise chaussée, sans craindre d'y manquer d'eau, même dans les plus grandes sécheresses. La grande Rivière du Loup sur laquelle sont bâtis les moulins en question, est très en renommée pour la quantité et la qualité supérieure de ses bois de construction de tous genres.

**20.** Une maison en pierres à deux étages de 21 pieds de front sur quarante de profondeur, contenant dix appartements situés près du Palais de justice sur la rue St Louis, No. 21, avec des écuries, remises, cour et un petit jardin. Cette maison contient deux poêles Russes qui sous le rapport de l'économie et de la propreté sont de plus grande utilité, et par là même méritent bien l'attention des personnes qui désirent acheter ou à louer une propriété.

Les conditions de la vente sont libérales, et la plus grande partie du prix de vente pourra demeurer à intérêt entre les mains de l'acquéreur.

Pour plus amples informations s'adresser, à St. Léon, à **JOSEPH DEGUISE**, écr. Notaire, ou à Québec, au propriétaire soussigné.

**NARCISSE C. FAUCHER.**

Québec, 11 février, 1848.

**JOSEPH CADOTTE,****Rue St. Pierre, près du Marché****BASSE-VILLE.**

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en magasin, comme ci-devant,

**HARNAIS, BOTTES et SOULIERS**  
**FRANCAIS, etc.**

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.  
**POINT DE SECOND PRIX.**

Québec, 24 décembre, 1847.

Imprimé et publié par **STANISLAS DRAPEAU & CIE.**, Haute-Ville de Québec, Rue St. E. N. No. 14.